

Frédéric BEGIN ✓ Certified by 		31/12/2024			31/12/2023
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 117,75	3 117,75		
	Fonds commercial (1)	365 610,85		365 610,85	187 019,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	16 688,12	16 447,37	240,75	324,08
	Autres immobilisations corporelles	159 586,43	71 240,54	88 345,89	55 060,87
	Immobilisations en cours				9 150,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	255 492,00		255 492,00	414 293,00
	Créances rattachées à des participations	37 000,00		37 000,00	54 000,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	58 253,03		58 253,03	47 074,03
	Autres immobilisations financières	9 806,08		9 806,08	3 366,08
	TOTAL (II)	905 554,26	90 805,66	814 748,60	770 287,06
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	894 432,22	102 315,84	792 116,38	545 577,58
	Autres créances	120 166,89		120 166,89	61 439,51
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	400 000,00		400 000,00	
	DISPONIBILITES	97 588,25		97 588,25	562 611,67
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 512 187,36	102 315,84	1 409 871,52	1 169 628,76
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 417 741,62	193 121,50	2 224 620,12	1 939 915,82
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				37 000,00	54 000,00
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	141 336,51	100 759,58
	Résultat de l'exercice	181 703,47	207 576,93
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	3 083,33	8 763,73
	Total des capitaux propres	328 323,31	319 300,24
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	426 703,64	561 657,64
	Emprunts et dettes financières divers (3)	37 111,71	7 768,11
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 446,96	92 777,16
	Dettes fiscales et sociales	605 772,99	590 058,26
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	657 261,51	368 354,41
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 896 296,81	1 620 615,58
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 224 620,12	1 939 915,82
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		181 703,47	207 576,93
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 745 143,02	1 607 174,87
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 591,15	9 990,79
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 224 620 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 478 567 euros** et un total **charges** de **4 296 863 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **181 703 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effort construction

La cotisation est supportée sous la forme de prêts consentis par la société

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	190 136,75		178 591,85			368 728,60
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	190 136,75		178 591,85			368 728,60
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 688,12					16 688,12
	Instal., agencement, aménagement divers	74 940,95		6 129,75			81 070,70
	Matériel de transport	8 882,36					8 882,36
	Matériel de bureau, mobilier	28 251,04		42 486,09		1 103,76	69 633,37
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	9 150,00				9 150,00	
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		137 912,47		48 615,84		10 253,76	176 274,55
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	468 293,00		37 000,00		212 801,00	292 492,00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	50 440,11		20 721,97		3 102,97	68 059,11
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	518 733,11		57 721,97		215 903,97	360 551,11
TOTAL		846 782,33		284 929,66		226 157,73	905 554,26

--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 117,75			3 117,75
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 117,75			3 117,75
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 364,04	83,33		16 447,37
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	26 962,87	8 101,93		35 064,80
	Matériel de transport	8 367,78	475,00		8 842,78
	Matériel de bureau, mobilier	21 682,83	5 650,13		27 332,96
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		73 377,52	14 310,39		87 687,91
TOTAL		76 495,27	14 310,39		90 805,66

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	8 763,73	2 330,71	8 011,11	3 083,33
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	8 763,73	2 330,71	8 011,11	3 083,33
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	103 838,80	102 315,84	103 838,80	102 315,84
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	103 838,80	102 315,84	103 838,80	102 315,84
TOTAL GENERAL		112 602,53	104 646,55	111 849,91	105 399,17
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			102 315,84 2 330,71	134 856,23 8 011,11	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	37 000,00	37 000,00	
	Prêts (1) (2)	58 253,03		58 253,03
	Autres immobilisations financières	9 806,08		9 806,08
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	894 432,22	894 432,22	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	13 582,68	13 582,68	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	10 984,00	10 984,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 549,22	18 549,22	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	48 504,00	48 504,00	
	Débiteurs divers	28 546,99	28 546,99	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	1 119 658,22	1 051 599,11	68 059,11
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		13 828,97		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		2 649,97		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 591,15	1 591,15		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	425 112,49	273 958,70	151 153,79	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	169 446,96	169 446,96		
	Personnel et comptes rattachés	397 428,15	397 428,15		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	186 027,21	186 027,21		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 390,00	18 390,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 927,63	3 927,63		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	37 111,71	37 111,71		
	Autres dettes	657 261,51	657 261,51		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 896 296,81	1 745 143,02	151 153,79	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		23 551,28			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		150 252,51			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		476 354
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		167
EMPRUNT INTERET	167	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		86 936
FACTURES NON PARVENUES	86 936	
Dettes fiscales et sociales		389 252
PROVISIONS POUR CONGES PAYES	244 375	
PRIME A PAYER	33 103	
PARTICIPATION A PAYER	42 967	
CH. SOC. S/ CP	35 262	
CHGES SOC / PRIMES	14 897	
FORMATION PRO. CONTINUE	18 035	
ETAT CHARGES A PAYER	613	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Tickets restaurants			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

A2MICILE PAYS DE MONTBELIARD
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 16 RUE FREDERIC JAPY
25200 MONTBELIARD
500 124 979 R.C.S. BELFORT

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars, à treize heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la présidence.

Sont présents :

- Monsieur Frédéric BEGIN
titulaire de huit cent actions sociales en pleine propriété, ci 800 actions
- La Société A2MICILE EUROPE S.A.S,
titulaire de mille deux cent actions sociales en pleine propriété, ci 1200 actions

Total des actions présentes : 2000 actions en pleine propriété sur les 2000 actions composant le capital social.

- Monsieur Joel CHAULET préside la séance, en qualité de représentant d'A2micile Europe, actionnaire majoritaire.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associés au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation,
- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de la présidence
- Pouvoirs.

Le Président donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés prennent acte de la convocation verbale de la présidence. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associés, sans exception, présents et propriétaires de la totalité des actions composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la présidence aux associés à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 181 703,47 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice d'un montant de 181 703,47 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	181 703,47
<u>Report à nouveau</u>	E.	<u>141 336,51</u>
TOTAL DISPONIBLE	E	323 039,98
A titre de dividendes	E.	172 000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>151 039,98</u>
TOTAL AFFECTE	E.	323 039,98

Le paiement des dividendes serait effectué au siège social, à compter du jour de la décision des associées.

Nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1)

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de

40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 68 800.00 Euros,

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 103 200.00 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé enfin que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus non éligibles à l'abattement (€)	Revenus éligibles à l'abattement (€)
31/12/2023	100.200.00	66.800.00
31/12/2022	23.400,00	15.600,00
31/12/2021	61.200,00	40.800,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence décide de renouveler le mandat du président A2MICILE EXECUTIVE PAYS DE MONTBELLIARD, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

A2MICILE EXECUTIVE PAYS DE MONTBELLIARD,
Représentée par son Président
Frédéric BEGIN

Frédéric BEGIN

✓ Certified by  yousign

A2MICILE EUROPE S.A.S,
Représentée par son Président
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

